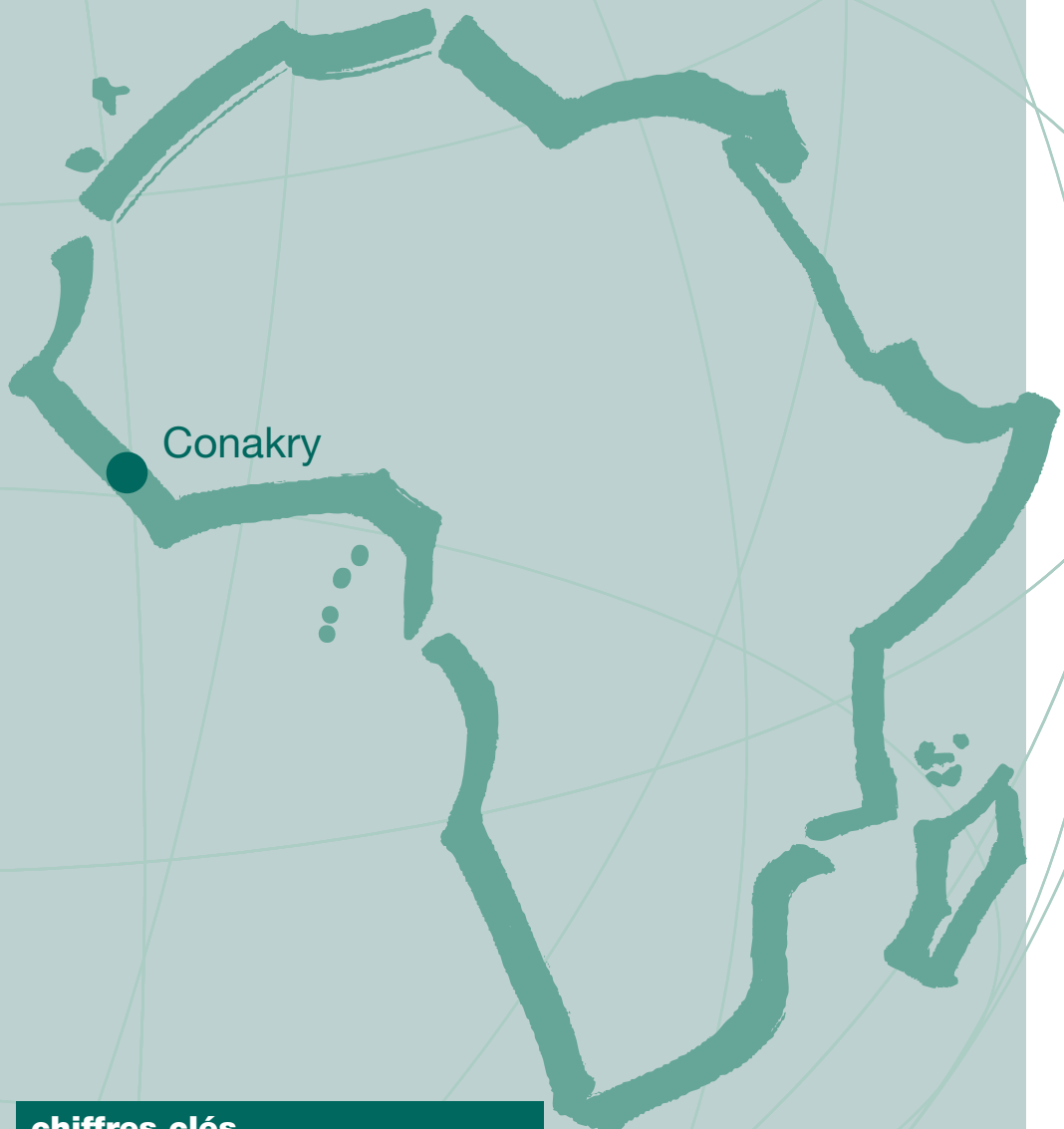


Guinée










chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 246
- Population en milliers (2008) : 9 833
- PIB par habitant, USD mesurés en PPA (2008) : 1 140
- Espérance de vie (2008) : 57.8
- Taux d'analphabétisme (2008) : n.d.


Guinée



-  Port de commerce
-  Port pétrolier
-  Port de pêche
-  Aéroport
-  Route principale

-  Capitale (1 494 000 hab. 2007)
-  plus de 100 000
-  plus de 40 000
-  plus de 20 000

0 km 35 70 105 km



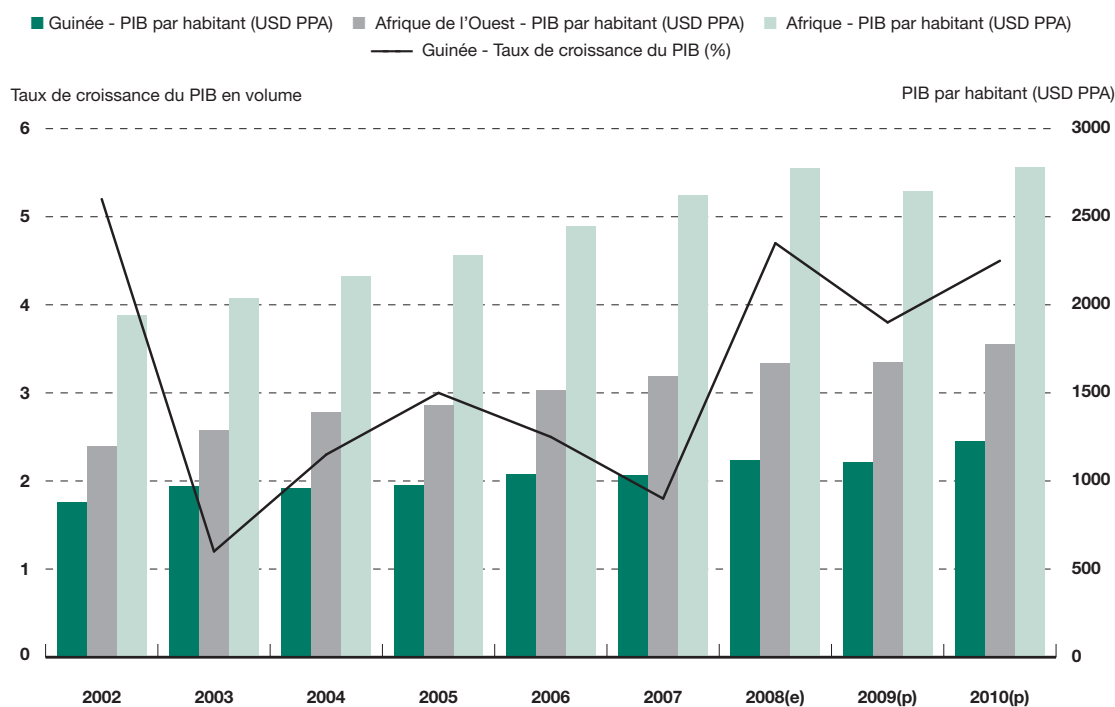
L'ÉCONOMIE GUINÉENNE A PROFITÉ EN 2008 de l'embellie des cours des produits miniers sur les marchés internationaux. Les mesures économiques et sociales prises dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), négociée pour la période 2007-10 avec le Fonds monétaire international (FMI), ont également eu des effets positifs. Une première revue de la FRPC, en juillet 2008, s'est avérée concluante. Le taux de croissance du PIB réel a atteint 4.7 pour cent en 2008, mais ne devrait pas excéder 3.8 et 4.4 pour cent en 2009 et 2010, à cause de la crise mondiale.

Dotée d'importantes ressources naturelles, la Guinée, peuplée de 8.5 millions d'habitants, peine à en tirer le

meilleur parti et à assurer une croissance durable, indispensable au recul de la pauvreté. Les conditions de vie des ménages se sont encore détériorées en 2008. La pauvreté frappait déjà 53 pour cent de la population en 2007, contre 49 pour cent en 2002. Le malaise social se fait grandissant, sur fond de hausse des prix de l'énergie, des transports et des produits alimentaires de base. Il a été aggravé par l'échec des politiques sectorielles visant à satisfaire la demande en matière d'électricité, de santé, d'éducation et d'assainissement.

Les exportations minières soutiennent la croissance, mais elles sont exposées aux caprices des cours.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant
(USD en PPA à prix courants)



Source : Données FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/582205752116>

Lansana Kouyaté, le Premier ministre nommé après l'insurrection populaire de début 2007, a été limogé en mai 2008. Mais la mort du président Lansana Conté, le 22 décembre 2008, suivie par un coup d'État militaire, aura été l'événement politique de l'année. Les populations ont bien accueilli l'arrivée d'une nouvelle junta au pouvoir, après des années de mauvaise gouvernance et de dégradation de leurs conditions de vie. Une période d'incertitude politique et économique s'est néanmoins ouverte.

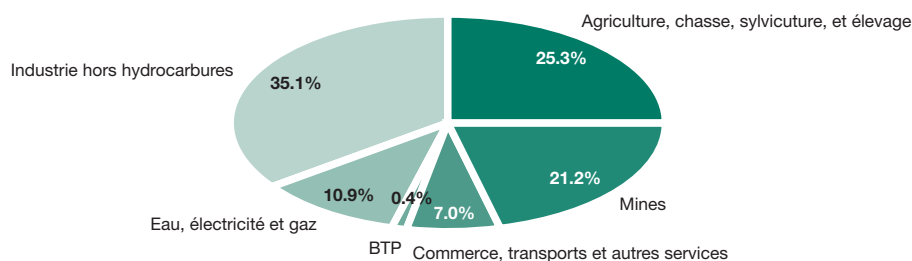
En principe, l'année 2009 devrait être celle du retour à l'ordre constitutionnel, avec l'organisation d'élections législative et présidentielle. Ce processus reste toutefois suspendu à la réussite du dialogue politique inter-guinéen, amorcé en janvier 2009, en même temps que des pourparlers avec l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), les Nations unies et l'Union européenne (UE). Le nouveau gouvernement doit également convaincre les Guinéens que les sacrifices faits depuis 2007 en vue d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (IPPTE) n'ont pas été vains. Car les mesures pour combattre l'inflation et améliorer les soldes budgétaires ont été prises au détriment des secteurs sociaux. Le nouveau gouvernement devra aussi convaincre les partenaires au développement que le point d'achèvement de l'IPPTE, prévu pour fin 2008 puis reporté, demeure une priorité. Dans le cas contraire, certains engagements techniques et financiers pourraient être remis en cause, entraînant la perte de confiance des investisseurs privés et une dégradation des grands agrégats macro-économiques du pays.

Développements économiques récents

Le taux de croissance du PIB réel s'est élevé à 4.9 pour cent en 2008, grâce au secteur minier et aux cours mondiaux de la bauxite. L'inflation reste élevée, à 19.3 pour cent en 2008, mais elle continue de baisser depuis le pic de 39 pour cent connu fin 2006. Passée à 22.9 pour cent en 2007, l'inflation a pu être contenue dans une certaine mesure en 2008, grâce à la combinaison de quatre facteurs : une gestion rigoureuse des dépenses ; la suspension du financement monétaire du déficit ; la baisse de plus de 21.4 pour cent des prix des carburants à la pompe en novembre 2008 ; l'aide aux paysans apportée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (Pam), pour soutenir la production locale et permettre l'importation de denrées alimentaires. Le recul des prix des matières premières, surtout du pétrole, a beaucoup contribué à la baisse de l'inflation.

Le secteur primaire (20.9 pour cent du PIB) a cru de 3.6 pour cent en 2008. L'agriculture, la pêche et la sylviculture ont vu leur activité augmenter de 3.8, 2.5 et 2.4 pour cent respectivement, alors que la pêche et la sylviculture étaient en recul de 1.3 pour cent et 0.5 pour cent en 2007. De meilleures conditions climatiques et une plus grande disponibilité des intrants expliquent ces résultats. Les nouvelles installations du port de pêche de Conakry et l'arrivée de nouveaux acteurs dans la filière ont stimulé la production, tandis que la levée de l'interdiction des exportations de bois

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2007 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/583647518255>

a contribué à une reprise de l'activité forestière. L'élevage a connu une croissance de 3.9 pour cent en 2008, en raison de la bonne tenue des pâturages et de la lutte contre les maladies endémiques. Néanmoins, la production de viande demeure insuffisante pour couvrir les besoins nationaux.

Dominé par les mines, le secteur secondaire (33.2 pour cent du PIB), a connu une croissance de 8.4 pour cent en 2008, contre 1.7 pour cent en 2007. Ce résultat découle de l'amélioration de toutes les activités, à l'exception du secteur eau, électricité et gaz. Le sous-secteur énergie, en croissance de seulement 4 pour cent, contre 5.1 pour cent en 2007, est confronté à la vétusté des réseaux de transport et de distribution, ainsi qu'à la faible performance commerciale et à la fraude. Des difficultés auxquelles il faut ajouter la hausse du coût des produits pétroliers au cours des trois premiers trimestres 2008. Ces obstacles ont entravé les efforts visant à réhabiliter les centrales électriques en panne, à renforcer la capacité de production d'eau par la réalisation de nouveaux forages, et à améliorer la distribution d'eau et d'électricité.

Le secteur des mines, en revanche, soutenu par la hausse des investissements et la hausse des cours mondiaux de la bauxite en 2008, a progressé de 11.3 pour cent en 2008, contre 2.4 pour cent en 2007. En dépit de la flambée du prix des matériaux de construction, le dynamisme du secteur du bâtiment et des travaux publics, avec une croissance de 7 pour cent, provient des investissements privés réalisés en 2008.

Le secteur tertiaire (46 pour cent du PIB) est dominé à 70 pour cent par l'activité informelle. Il a enregistré un taux de croissance de 3.1 pour cent en 2008 contre 0.6 pour cent en 2007, soutenu principalement par le commerce et les administrations. Le commerce, prépondérant dans le secteur tertiaire, avait été durement affecté par les grèves de 2007. Il a progressé de 3 pour cent en 2008, contre 1 pour cent seulement en 2007. Le taux de croissance du secteur des transports a été de 3 pour cent en 2008 contre 1.1 pour cent en 2007, grâce au dynamisme du secteur minier et du secteur commercial. La croissance des autres services (banques, assurances, hôtels, restaurants, artisanats, etc.) a été de

1.3 pour cent en 2008, reflétant entre autres le retour à la normale après les grèves de 2007.

La croissance du PIB réel devrait marquer le pas en 2009, avec un taux 3.8 pour cent. Une reprise progressive est attendue à partir de 2010, avec 4.5 pour cent de croissance, en misant sur des incertitudes moins fortes sur le plan de la politique intérieure et de la conjoncture internationale. Le secteur primaire devrait pâtir des difficultés attendues de l'État à soutenir l'agriculture, en dépit de sa volonté affichée. Le secteur minier continuera de progresser tout en réduisant ses ambitions quant aux investissements attendus, en raison de la baisse de la demande mondiale et des répercussions de la crise. Le secteur manufacturier devrait être affecté par le resserrement des conditions du crédit et par le renchérissement des coûts des biens intermédiaires importés. Le secteur des BTP, traditionnellement tributaire des fonds des expatriés et des investissements relatifs aux grands ouvrages publics, devrait voir son rythme de croissance marquer nettement le pas, voire même baisser.

La structure de la demande globale évolue graduellement au profit des investissements. Ceux-ci ont représenté 22.4 pour cent du PIB en 2008 contre 19.9 pour cent en 2007. La part de la consommation recule et celle de la demande extérieure est presque stable.

La consommation n'a augmenté que de 0.8 pour cent en raison d'une stagnation de la consommation privée consécutive à la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires. Les investissements publics ont progressé de 12 pour cent, grâce aux travaux d'infrastructures et de maintenance des voies de communication. Les investissements privés ont progressé de 14 pour cent en 2008, drainés par le secteur minier. Ils ont fait croître la demande externe : la hausse de 2.4 pour cent des importations en volume en 2008 a été plus que compensée par celle des exportations, de 5.6 pour cent en volume, grâce à la bauxite, à l'alumine et au diamant artisanal.

La consommation devrait repartir en 2009 (+4.9 pour cent) et 2010 (+2.5 pour cent) grâce à un

Tableau 1 – Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	2000	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Formation brute de capital	13.6	19.9	13.7	-8.6	7.6	3.4	-2.3	1.8
Publique	5.0	2.7	12.0	13.5	8.0	0.4	0.5	0.3
Privée	8.5	17.2	14.0	-12.0	7.5	3.0	-2.8	1.5
Consommation finale	91.4	85.3	0.8	4.9	2.5	0.6	3.6	1.7
Publique	6.9	6.7	8.9	17.8	13.6	0.6	1.2	1.0
Privée	84.5	78.7	0.1	3.6	1.2	0.1	2.4	0.8
Solde extérieur	-5.0	-5.3				0.7	2.5	0.9
Exportations	25.9	27.5	5.6	3.2	5.7	1.3	0.7	1.3
Importations	-30.9	-32.8	2.4	-7.6	2.3	-0.6	1.8	-0.4
Taux de croissance du PIB, en volume						4.7	3.8	4.4

Source : Données des autorités nationales et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/588035250316>

regain de la consommation privée qui bénéficiera du net reflux des prix de l'énergie. En raison des incertitudes internes et de la conjoncture mondiale, les investissements publics devraient croître (+13.5 pour cent), mais l'investissement privé devrait amorcer un net recul (-12 pour cent). Les entreprises minières, qui ont jusqu'ici tiré la croissance des investissements privés, devraient adopter une position attentiste afin d'observer l'évolution du climat politique. Elles chercheront surtout à savoir si les déclarations du nouveau pouvoir en matière de renégociation des contrats seront suivies d'effet. En 2010, le climat politique devrait se normaliser. Une situation économique mondiale moins incertaine pourrait permettre une reprise des investissements publics (+8 pour cent) et privés (+7.5 pour cent).

être positif en 2008 et représenter 1 pour cent du PIB. Il devrait se dégrader en 2009 (-0.3 pour cent) et 2010 (-2.3 pour cent).

Les recettes hors dons ont représenté 14.6 pour cent du PIB en 2008. Elles sont en légère augmentation, en raison des recettes fiscales du secteur minier, avec les redevances de comptoirs des acheteurs et collecteurs d'or notamment. Les recettes fiscales des autres secteurs d'activité ont aussi progressé, grâce à l'application stricte de mesures structurelles mises en place au niveau des régies financières (administrations fiscale et douanière) et du nouveau tarif douanier aligné sur le tarif extérieur commun de l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA). La mobilisation des dons a été pénalisée par la suspension d'une partie de l'aide européenne, motivée par l'absence de scrutin législatif dans les délais requis.

Les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 1.1 point, s'élevant à 12.4 pour cent du PIB en 2008. La hausse vient de trois postes budgétaires : les traitements et salaires, les autres biens et services et les intérêts dus sur la dette intérieure. Le gouvernement a procédé à des embauches et à des ajustements des revenus des fonctionnaires et des corps constitués, d'où la hausse de la masse salariale. L'augmentation des

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Les efforts de rationalisation des finances publiques se sont relâchés en 2008, notamment en matière de dépenses. Des tensions sociales en sont la cause, de même que les mesures destinées à atténuer l'impact de la crise alimentaire. Toutefois, le solde global devrait

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Recettes totales (avec dons)	13.7	15.2	17.6	15.7	17.4	14.7	14.1
Recettes fiscales	10.3	13.4	14.2	13.5	13.8	12.9	12.5
Dons	2.4	0.7	1.6	1.4	2.8	1.1	0.9
Dépenses totales (et prêts nets)^a	17.2	16.1	18.0	15.2	16.4	15.0	16.4
Dépenses courantes	9.7	11.4	13.4	11.3	12.4	11.4	12.8
<i>Sans les intérêts</i>	7.9	8.4	9.9	8.9	9.7	10.2	11.1
Salaires	3.9	3.1	2.9	3.5	3.7	4.3	4.3
Paiements d'intérêts	1.8	3.1	3.6	2.4	2.7	1.2	1.7
Dépenses en capital	7.4	4.7	4.5	3.9	3.9	3.6	3.6
Solde primaire	-1.6	2.2	3.2	2.9	3.7	1.0	-0.6
Solde global	-3.4	-0.9	-0.3	0.5	1.0	-0.3	-2.3

a. Seuls les principaux postes sont détaillés.

Source : Données des autorités nationales et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/600165711137>

autres biens et services relève du renchérissement de la facture énergétique et de dépenses extra-budgétaires. Afin de contenir les manifestations contre la hausse des prix du carburant (63 pour cent en moyenne entre avril et décembre 2008), le gouvernement a pris des mesures d'accompagnement qui ont représenté 0.4 pour cent du PIB. Ces mesures, qui ont coûté environ 85.5 milliards de francs guinéens (GNF), ont été ciblées sur la réduction des droits de douane sur le riz, les primes de transport des fonctionnaires, l'augmentation des bourses et la réduction du prix du transport pour les étudiants. Afin de soutenir ces mesures d'accompagnement, la Banque mondiale a octroyé à la Guinée un don de 10 millions de dollars (USD). Le FMI a par ailleurs augmenté les ressources au titre du programme soutenu par la FRPC, à hauteur de 21 millions de droits de tirage spéciaux (DTS). L'augmentation des dépenses en capital sur financements extérieurs est liée aux investissements dans le domaine des infrastructures publiques.

Dans la loi de finance 2009, les efforts pour accroître les recettes seront maintenus, particulièrement en matière d'impôts sur les sociétés et les revenus. Les dépenses vont augmenter, avec le recrutement de 6 000 nouveaux policiers, l'application du statut particulier de la justice, les provisions pour le statut du personnel de santé et l'augmentation de la solde des militaires.

Les dons attendus pour l'année 2009 devraient plus que doubler par rapport à 2008 si le pays atteint le point d'achèvement de l'IPPTE, et bénéficie ensuite de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Ceci devrait constituer la clé de voûte du budget 2009. Ce budget devrait être révisé suite aux événements politiques. Cette année électorale risque de voir les conditions de vie des ménages s'aggraver si le soutien des bailleurs de fonds fait défaut au pays. Les perspectives 2009 et 2010 s'inscrivent dans le cadre des réformes en cours. L'annulation de dette attendue devrait permettre d'augmenter les dépenses prioritaires (santé et éducation) et d'investir pour renforcer la croissance et réduire la pauvreté.

Un plan d'amélioration de la gestion des finances publiques a été conçu pour mieux mobiliser les recettes. Au niveau des impôts, le service des petites et moyennes entreprises (PME) et le contrôle fiscal seront renforcés. Les performances des services des douanes vont également être améliorées grâce aux postes frontières terrestres. Le système fiscal sera rationalisé avec la simplification de l'impôt sur les sociétés, le relèvement et l'uniformisation de la TVA pour les entreprises qui ont un chiffre d'affaire supérieur à 500 millions GNF, et l'application de la valeur en douane. Les recettes minières devraient s'améliorer grâce aux redressements fiscaux et à la révision des conventions minières. Une

La nouvelle nomenclature budgétaire va faciliter le fonctionnement de la chaîne des dépenses. L'unification progressive de la gestion de trésorerie de l'État devrait être réalisée fin septembre 2009. Un nouveau système d'audit et de suivi des marchés publics a été mis en place. Un audit a été commandé, portant sur tous les contrats publics de plus de 100 millions GNF passés de 2002 à 2004. L'audit des marchés publics sera poursuivi, tandis que le respect du code des marchés publics et la limitation des procédures de gré à gré seront renforcés. Les investissements seront essentiellement consacrés aux infrastructures de base et aux secteurs prioritaires cités, et les économies attendues de la réduction des charges d'intérêt y contribueront nettement.

Politique monétaire

La politique monétaire est menée par la Banque centrale de la république de Guinée (BCRG), qui a publié ses états financiers audités de 2006 et 2007 sur son site Internet. La BCRG a mené des actions visant à contrôler la progression des agrégats monétaires dans le cadre d'un régime de change flexible. La hausse du taux directeur, porté de 16.3 pour cent en 2007 à 25.3 pour cent en 2008, a eu pour conséquence de contracter la masse monétaire de 5.5 pour cent. De la sorte, l'inflation a été ramenée à 19.3 pour cent en 2008 contre 22.9 pour cent en 2007. En dépit de la rigueur et de la professionnalisation croissante de la gestion monétaire, les réserves de change restent pénalisées par la faible diversification des exportations et la faible fiscalisation des sociétés minières. Les réserves de change

ont représenté en moyenne un mois d'importation, un niveau insuffisant pour soutenir la monnaie guinéenne, qui s'est dépréciée de 7.4 pour cent par rapport à l'euro en 2008.

Une réforme du système financier et de la BCRG devrait avoir lieu en 2009 et 2010. Elle devrait bénéficier d'un renforcement en personnel pour la direction en charge des prévisions de liquidités, pour permettre une meilleure coordination des politiques monétaires et de change. La BCRG bénéficiera également d'un plan général d'informatisation et d'une interconnexion avec le système bancaire pour faciliter le dénouement d'opérations en temps réel. En 2009, l'augmentation de la masse monétaire devrait être limitée à la progression du PIB nominal, soit 15.3 pour cent, dans le cadre d'une gestion active de la liquidité, une plus grande flexibilité des taux du marché monétaire et la mise en œuvre de deux nouvelles facilités de dépôt et de refinancement à très court terme offertes aux banques.

Position extérieure

Le commerce extérieur a très nettement progressé en valeur, creusant toutefois le déficit commercial qui se situe en 2008 à -1.9 pour cent du PIB contre -0.4 pour cent en 2007, en raison de la baisse relative des exportations et de la légère augmentation des importations. Le solde courant s'établit en 2008 à -14.3 pour cent du PIB et devrait s'améliorer, tout en restant négatif, en 2009 et 2010 en raison d'une contraction en volume plus forte des importations que des exportations.

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB à prix courants)

	2000	2005	2006	2007	2008(e)	2009(p)	2010(p)
Balance commerciale	3.3	5.4	2.9	-0.4	-1.9	1.5	2.1
Exportations de biens (f.o.b.)	22.9	31.0	26.0	31.1	29.9	25.7	25.6
Importations de biens (f.o.b.)	19.6	25.6	23.1	31.5	31.8	24.3	23.5
Services	-8.2	-6.7	-5.3	-6.4	-7.9	-8.0	-8.1
Revenu des facteurs	-2.6	-1.6	-1.4	-1.6	-1.4	-0.7	-1.1
Transferts courants	2.0	-0.3	-0.5	-3.4	-3.1	-2.5	-2.1
Solde des comptes courants	-5.4	-3.3	-4.3	-11.8	-14.3	-9.7	-9.2

Source : Données des autorités du pays et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

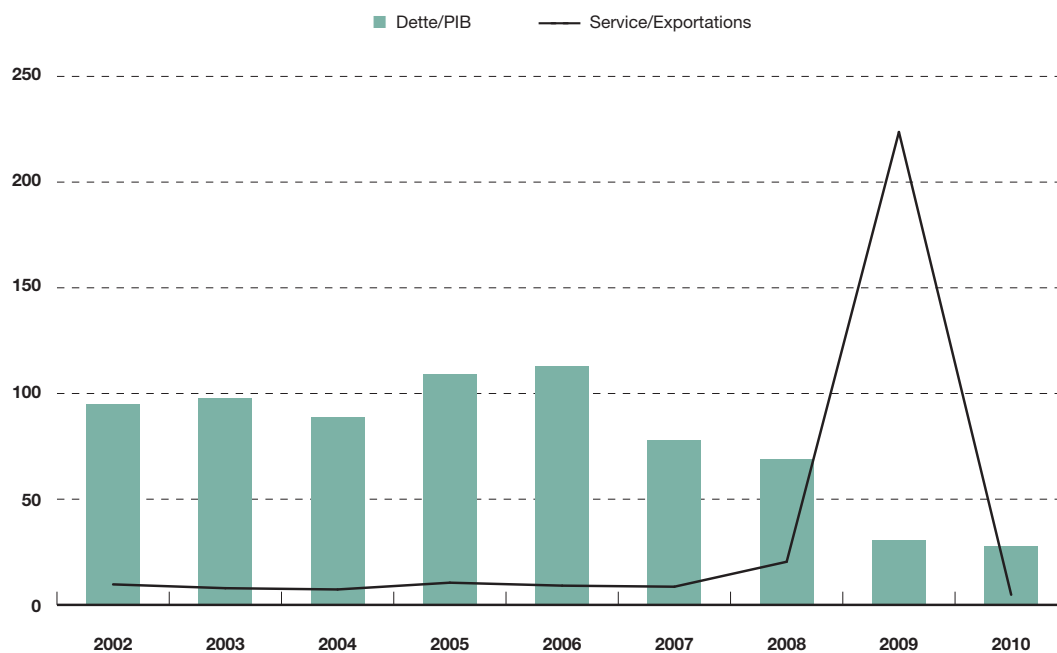
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/602038248664>

Les exportations, composées à 90 pour cent de produits miniers, ont progressé de 31.7 pour cent, atteignant 1 440.8 milliards USD en 2008. Les exportations de bauxite ont continué d'être prépondérantes, s'élevant à 490 milliards USD en 2008 contre 424.6 milliards en 2007, toutes origines confondues. En volume, la hausse des exportations de bauxite n'a été que de 6.3 pour cent. En valeur, elles ont été dépassées par l'or, valeur refuge en situation de crise, dont les cours se sont envolés. Les exportations de métal jaune ont en effet augmenté de 42.2 pour cent en valeur et de 7.6 pour cent en volume en 2008. L'alumine n'a connu qu'une hausse de 5.7 pour cent tandis que la croissance des exportations de diamant doublait sur la même période (+102 pour cent). Les produits agricoles continuent d'être faiblement exportés, mais le café a bénéficié de l'amélioration de ses cours (144.5 pour cent d'augmentation), même si les quantités exportées n'ont progressé que de 3 pour cent. Les


exportations des produits de la pêche ont connu une hausse de 30.1 pour cent en 2008.

Les importations ont augmenté de 28.8 pour cent, tirées par les produits pétroliers, les biens intermédiaires et les biens d'équipement. Les importations de biens d'équipement, en hausse de 80 pour cent en 2008, contre un recul de 31.6 pour cent en 2007, sont liées aux investissements publics et miniers. Corollaire de cette hausse, les importations de biens intermédiaires ont également augmenté (de 38.6 pour cent). L'impact de la hausse des prix du pétrole aura été relativement modéré sur les importations de produits pétroliers. Celles-ci ont augmenté en valeur de 27.8 pour cent en 2008, mais leur hausse avait déjà été de 48.8 pour cent en 2007. Les importations de produits alimentaires suivent le mouvement, mais leur part est descendue à 13.7 pour cent des importations en 2008.

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/585053621826>

En 2009 et 2010, le commerce extérieur devrait connaître un tassement, en raison de la conjoncture internationale. Il faut s'attendre à un ralentissement, voire une baisse, de la demande en alumine et en bauxite, principales exportations guinéennes. Les importations devraient également baisser en termes de biens d'équipements et de biens intermédiaires pour les mêmes raisons, mais les importations de produits alimentaires devraient continuer de croître, jusqu'à ce que la politique d'autosuffisance du nouveau pouvoir commence à donner des résultats.

Le pays a bénéficié d'une remise de dette de 53.8 millions USD, en vue de l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE. Les IDE sont dans une phase de croissance continue depuis plusieurs années et pour la seule année 2008, ils ont augmenté de 18.5 pour cent grâce aux investissements miniers. Cette tendance, même si des corrections interviennent, devrait se poursuivre en 2009 et 2010, avec une croissance plus modérée.

La Guinée est engagée en tant que pays ACP dans la phase finale du processus de négociation des accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE). Les négociations sont conduites pour l'Afrique de l'Ouest sous l'égide du secrétariat exécutif de la Cedeao. L'Organisation internationale de la francophonie (OIF), en collaboration avec l'UE, a mis à la disposition de la Guinée, à l'instar de 23 pays ACP bénéficiaires, une assistance technique multiforme. La Guinée, n'a toujours pas pu en 2008, comme la plupart des pays ACP d'Afrique de l'Ouest, conclure un APE avec l'UE au 31 décembre 2007, comme envisagé au premier paragraphe de l'article 37 de l'Accord de Cotonou. Avant la ratification de ces accords, le comité ministériel de suivi a recommandé en février 2008 aux deux commissions Cedeao et UEMOA d'élaborer dans les meilleurs délais trois catégories de programmes de développement induits par l'APE. Ces programmes portent sur l'amélioration de la compétitivité des secteurs de production, la prise en charge des coûts d'ajustement et la mise en œuvre des obligations qui vont découler de l'accord. En définitive, les travaux n'ont pas permis de s'accorder, notamment sur le démantèlement tarifaire à l'importation et sur l'élimination des droits de douane à l'exportation.

Questions structurelles

Le développement du secteur privé

L'environnement des affaires demeure peu incitatif. La Guinée, comme la plupart des pays africains, se situe en queue de peloton dans le classement *Doing Business* de la Banque mondiale, au 171^e rang sur 181 pays en 2008. Néanmoins, dans un environnement macro-économique en amélioration, des progrès ont été faits en matière de délivrance des licences et de fermeture d'activités. En revanche, les procédures de création d'entreprises n'ont pas été simplifiées.

Le secteur minier reçoit des investissements très importants, qui jouent un rôle moteur pour la croissance. Le gouvernement a adhéré à l'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE) et au processus de Kimberley en créant l'ITIE Guinée (ITIEG) et une direction générale des mines. La revue des accords et conventions, l'assainissement du cadastre minier et l'optimisation de l'exploitation des ressources minières ont commencé. Deux processus d'élaboration d'une convention minière type et de révision des codes miniers et pétroliers devraient être finalisés en 2009.

Le secteur financier est composé d'une dizaine de banques commerciales qui distribuent peu de crédits bancaires. Le montant des crédits au secteur privé ne dépasse pas 10 pour cent du PIB en moyenne contre plus de 40 pour cent dans les pays en développement à faible revenu. Le crédit documentaire à l'exportation reste encore très faible, son coût étant jugé très élevé par les opérateurs privés. En effet, en plus d'une commission de 1 pour cent, les taux d'intérêt appliqués par les banques sont très élevés, dans un contexte où la BCRG pratique un taux directeur de 25.3 pour cent. Le poids des créances douteuses dans le portefeuille des banques commerciales (30 pour cent) constitue une des contraintes à l'expansion du crédit et à la baisse des taux d'intérêt. Le poids de ces créances restreint la confiance des banques envers la clientèle locale, celles-ci préférant travailler avec les filiales de grandes entreprises étrangères qui sont cautionnées par leur maison mère ou qui sont capables d'apporter des

garanties solides. Pour consolider le système financier, le renforcement de l'application du dispositif prudentiel de supervision bancaire devrait se poursuivre, notamment avec le capital minimum des banques qui pourrait être porté de 10 milliards GNF à 25 milliards au 31 mars 2009, à 35 milliards au 31 mars 2010 et à 50 milliards au 31 mars 2011.

Face au manque de confiance des banques, les petits entrepreneurs ayant des activités commerciales et agricoles se sont tournés vers la microfinance, de plus en plus importante en Guinée. Ainsi, pour les activités agricoles, le microcrédit permet le paiement de la main d'œuvre agricole à hauteur de 80 pour cent, l'augmentation des surfaces cultivées et l'amélioration des semences et l'utilisation d'engrais. Pour les activités commerciales, il permet l'augmentation du fonds de roulement des bénéficiaires à hauteur de 83 pour cent, la substitution aux crédits fournisseurs à 47 pour cent, et la diversification des activités à plus de 48 pour cent.

Autres développements récents

Aucun progrès n'a été fait sur le front des privatisations. Le programme de travail pour 2008 et 2009 n'avait pas été approuvé en janvier 2009. Il a été pénalisé par les événements politiques et le choix du nouveau gouvernement de se focaliser sur les réformes en matière de gestion des finances publiques et de l'environnement institutionnel du secteur minier.

Un obstacle majeur au développement du secteur privé tient à la distribution d'électricité. Les nombreuses coupures de courant ont conduit les entreprises à s'équiper en groupes électrogènes, ce qui renchérit leurs coûts de production et les rend peu compétitives sur les marchés extérieurs. Le gouvernement envisage pour 2009, avec l'appui des partenaires, plus spécifiquement la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BafD), la restructuration du secteur et le fonctionnement de l'entreprise publique Electricité de Guinée (EDG). La BafD a octroyé en 2008 un don d'environ 13 millions d'euros visant à réhabiliter le réseau électrique de la ville de Conakry et soutenir la restructuration d'EDG.

Les autres infrastructures sont délabrées et nécessitent une remise à niveau avec l'appui des partenaires au développement. Le chemin de fer, long de 600 km, n'est destiné qu'au transport de bauxite. Le réseau routier comprend 14 000 km de routes (dont environ 2 000 km bitumés) et 6 000 km de pistes qui sont concentrées dans les grandes agglomérations et les zones minières. La politique de l'énergie (eau et électricité) prend en compte les orientations du DSRP2 ainsi que celles des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cette politique porte sur l'amélioration de la gestion du secteur, le renforcement de la fiabilité de l'approvisionnement énergétique et l'extension de son offre à un coût accessible à tous. La faiblesse de ce secteur constitue une contrainte réelle au développement économique et social de la Guinée. Seulement 18 pour cent de la population, concentrée autour des grandes villes, a accès à l'électricité. Sur financement de l'État guinéen, la révision de trois centrales électriques a été engagée, le programme de décharge des transformateurs a été exécuté, le transformateur de Sonfonia remplacé et le prolongement de la ligne CBK réalisé. La BafD a approuvé en mars 2008 un don d'environ 16 millions d'euros visant à la réhabilitation du réseau électrique de Conakry.

L'État a poursuivi en 2008 la mise en place du projet d'électrification rurale décentralisée (ERD). L'ERD agit par l'intermédiaire d'opérateurs privés auxquels il apporte l'assistance technique sur les plans de la gestion technique et de la gestion commerciale, et un concours financier équivalent à 80 pour cent du coût d'installation. Selon les données disponibles, en 2007, huit opérateurs ont été installés dans trois localités de la Moyenne Guinée, deux localités de la Basse-Guinée, deux localités de la Haute-Guinée et une localité de la Guinée forestière. En début 2008, 13 installations, avec une puissance installée par localité concernée de 60 à 70 KW, étaient susceptibles de desservir 300 à 400 ménages.

Le gouvernement a entamé la réalisation d'un projet d'amélioration du transport urbain de Conakry, notamment à travers l'achat de cent bus de grande capacité (déjà livrés) dont 70 seront destinés au transport urbain de Conakry. Parallèlement, l'aménagement de

8 km de routes à deux voies entre Dabompa et Sanoyah, a été engagé en 2008 sur financement japonais, pour un montant de 4.3 millions USD.

Nouvelles technologies et innovation

La politique des postes et télécommunications a été élaborée et mise en œuvre à partir de 2004. Pour créer un environnement favorable aux investissements privés, le gouvernement s'est engagé à mettre en place un cadre légal et réglementaire approprié, avec la réforme de l'Office des postes guinéennes (OPG) et de la Société des télécommunications de Guinée (Sotelgui). Cette réforme permettra la poursuite de la libéralisation du secteur, en limitant toute exclusivité concédée à un concessionnaire d'un service. Elle devrait aussi favoriser le service universel pour couvrir l'ensemble du territoire national. L'actualisation du schéma directeur de développement des télécommunications et l'élaboration d'un schéma directeur de développement postal sont les principaux piliers du nouveau cadre légal.

Le développement des télécommunications a connu un essor remarquable depuis le lancement de la téléphonie cellulaire. Le taux de pénétration est de seulement 5.3 pour mille habitants pour les lignes terrestres et de 22 pour mille pour le cellulaire. Le cellulaire, qui n'avait qu'un taux de pénétration de 2 pour cent en 2005 puis 15 pour cent en 2006 et 21 pour cent en 2007, a connu un essor considérable. Trois opérateurs supplémentaires ont été agréés aux côtés d'Interceel et de l'opérateur public Lagui : Areeba, une filiale de MTN, Orange Guinée et Cellcom. Le taux de pénétration à l'intérieur du pays a fortement augmenté afin de répondre à la demande croissante des populations. Il est de 73 pour cent pour Conakry mais seulement de 4 pour cent pour le reste du pays, ce qui dénote d'un potentiel de croissance important de la téléphonie cellulaire. Pour l'instant, la faible densité des équipements de transmission à l'intérieur du pays rend quasiment inutilisable les téléphones cellulaires. La tarification pratiquée (à la seconde) et le faible coût de la minute (moins de 500 GNF) encourage l'usage par tous, même les plus pauvres.

L'usage Internet, qui concernait 5.2 utilisateurs pour mille habitants en 2007, s'est développé dans le sillage de la téléphonie mobile. Internet a démarré en 1997 par le biais de la coopération entre le gouvernement guinéen et les États-Unis à travers le projet « *Initiative Leland* ». Si le coût d'un ordinateur reste prohibitif, comme le prix d'un abonnement mensuel, le réseau et la qualité des cybercafés permettent aux Guinéens de se connecter à des coûts comparables à ceux observés dans la sous-région (300 francs CFA l'heure). La technologie utilisée est essentiellement l'ADSL ou le modem classique, mais les grandes compagnies utilisent le VSAT pour avoir un meilleur débit. Pour ces raisons, la connexion est relativement lente et instable, dans la mesure où la fourniture d'électricité est aléatoire, alors que le développement de ce secteur y est fondamentalement lié.

Avec le soutien de l'Agence de développement international des États-Unis (Usaid), le gouvernement guinéen a renforcé en février 2008 son Système d'informatisation de l'administration guinéenne (Siag). Ce programme vise à moderniser l'administration, à en faciliter l'accès et améliorer ses services. L'e-gouvernement de Guinée démarrera avec sept sites administratifs connectés et sera équipé d'une antenne VSAT de bande passante 256/512 Kb fournie par l'Usaid, d'une antenne VSAT de 512/1024 Kb fournie par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), ainsi que tout le matériel nécessaire à leur fonctionnement.

Contexte politique

La mort du président Lansana Conté, le 22 décembre 2008, a ouvert une période d'incertitude pour la Guinée. Un coup d'État militaire a empêché le président de l'Assemblée nationale et le Premier ministre de préparer la succession dans les conditions prévues par la constitution. La nouvelle junte, menée par le capitaine Moussa Dadis Camara, a procédé à une purge de l'armée en mettant à la retraite ou en incarcérant plusieurs généraux. L'équipe gouvernementale a été dissoute, mais les administrations ont repris leurs activités en janvier 2009 sous la conduite

d'un nouveau Premier ministre civil et de hauts fonctionnaires qui expédient les affaires courantes.

La junte a déclaré vouloir organiser des élections législative et présidentielle dans les deux ans. Les partis politiques ont souhaité, avec le soutien de la communauté internationale, que le retour à l'ordre constitutionnel ait lieu avant la fin 2009. L'UA et la Cedeao ont exclu la Guinée de leurs instances dirigeantes et le dialogue politique (inter-guinéen et avec les partenaires mandatés, notamment l'UA, la Cedeao, l'UE, et le Pnud) se poursuit. Si la nomination d'un Premier ministre civil a bien été accueillie, la formation du nouveau gouvernement, comportant neuf militaires à des postes clés, notamment au ministère des Finances, laisse planer des doutes sur les véritables motivations de la junte. Le coup d'État a engendré une double incertitude, politique et économique. Il a entraîné un certain attentisme des investisseurs et des bailleurs de fonds, mais aussi le report du point d'achèvement de l'Initiative PPTE, initialement prévu pour fin 2008.

Tout en fustigeant la « gabegie planifiée » sous le régime de Lansana Conté, lui-même arrivé au pouvoir par un coup d'État militaire, les nouvelles autorités ont tout de même pris soin d'organiser des obsèques nationales au président défunt, avec la visible approbation du peuple guinéen. La mission que la junte s'est assignée consiste à remettre de l'ordre dans la gestion du pays et surtout à lancer une vigoureuse campagne contre la corruption.

Contexte social et développement des ressources humaines

En dépit des efforts fournis par le gouvernement et ses partenaires au développement, la Guinée n'atteindra probablement pas les OMD en 2015, en particulier ceux qui concernent l'extrême pauvreté, la faim et l'égalité des sexes. L'enquête 2007 sur les conditions de vie des ménages indique que la pauvreté a augmenté, passant de 49 pour cent en 2002 à 53 pour cent en 2007. Avec un indice de développement humain (IDH) de 0.456 en 2005, en deçà de la

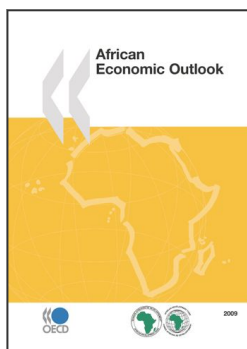
moyenne africaine, la Guinée reste en queue de peloton. En 2006, 70 pour cent des Guinéens avaient accès à l'eau potable (contre une moyenne africaine de 64 pour cent). Pas plus de 19 pour cent d'entre eux ont accès aux services sanitaires (contre 37 pour cent en Afrique). Les taux de mortalité infantile et maternelle sont respectivement de 97.2 pour mille et 980 pour cent mille (contre 85 pour mille et 724 pour cent mille en Afrique en 2005). On dénombre seulement 6 médecins pour 10 000 habitants (contre une moyenne africaine de 40 médecins pour 10 000 habitants en 2005). Le taux brut de scolarité (TBS) sont respectivement de 90.8 et 31.2 pour cent pour le premier et le secondaire (contre 99.6 et 44.5 en Afrique en 2007).

Dans l'éducation et la santé, des secteurs prioritaires de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), des efforts ont été entrepris, couronnés de résultats. La part des dépenses d'éducation dans le budget est restée stable, mais elle a néanmoins permis la revalorisation des salaires et la construction de plusieurs centaines de classes (bien qu'en nombre insuffisant). Cependant, le taux de scolarisation au primaire n'a progressé que de 1 pour cent en raison de la stagnation du taux de scolarisation en milieu rural. Au niveau secondaire, l'effectif global progresse de façon conséquente (+13.2 pour cent) entre 2004 et 2007, avec une nette progression de l'effectif féminin. Cependant, les filles ne représentaient que 35.5 pour cent des effectifs du secondaire en 2007 (et 45.2 pour cent des effectifs du primaire pour la même année).

Les dépenses de santé ont augmenté, sans atteindre les objectifs de la SRP II, en raison du manque de crédits et de la faiblesse du taux d'exécution du budget de ce secteur. Toutefois, la lutte contre les maladies endémiques, la protection maternelle et infantile et le VIH/Sida restent les priorités du moment. La prévention du paludisme a été renforcée avec la distribution de 365 000 moustiquaires en 2007 contre 100 000 un an plus tôt. Le choléra a été en recrudescence en 2007, avec 7 265 cas dénombrés et 262 décès. La protection maternelle et infantile a connu une forte avancée avec la gratuité des césariennes dans les hôpitaux publics et une couverture vaccinale complète. Ces efforts devraient se traduire par une baisse conséquente des taux de

mortalité qui restent à des niveaux élevés (la mortalité maternelle a presque doublé entre 1999 et 2005). Le taux de prévalence du VIH/Sida s'est élevé à 1.5 pour cent (dont 0.9 pour cent pour les hommes et 1.9 pour cent pour les femmes), en légère baisse par rapport à 2003. Les traitements antirétroviraux sont disponibles, mais les capacités du ministère de la Santé ont permis d'assister seulement 11 251 personnes, sur les 25 000

personnes ayant besoin d'un traitement, soit un taux de couverture d'environ 45 pour cent. Dans ces conditions, la prévention reste essentielle, à travers la coordination du projet multisectoriel de lutte (PMS) contre le VIH/Sida, qui propose à chaque communauté décentralisée et à chaque secteur d'activités de gérer de son propre dispositif de lutte contre l'endémie.



Extrait de :
African Economic Outlook 2009

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/aeo-2009-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Banque africaine de développement/Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (2009), « Guinée », dans *African Economic Outlook 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2009-28-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.